

**Communiqué de presse**

Berne, le 25 février 2016

**Message FRI décevant: il est temps de passer enfin des paroles aux actes !**

**Le message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI) adopté par le Conseil fédéral contient certes de belles déclarations sur le renforcement de la formation professionnelle supérieure. Mais quelles en sont les conséquences ? Hélas, aucune ! Le Gouvernement fait preuve de générosité envers les universités. Et lésine sur la formation professionnelle. L'usam exige que le message FRI soit corrigé et que les 400 millions de francs promis pour la formation professionnelle supérieure soient effectivement octroyés.**

Le Conseil fédéral loue la formation professionnelle de manière dithyrambique. Mais ses belles paroles ne sont suivies d'aucun acte. Les chiffres présentés dans le message FRI prouvent combien l'Exécutif se montre contradictoire : il n'accorde à l'encouragement de la formation professionnelle dans son ensemble qu'une croissance annuelle de 1,4%, alors que les EPF, les universités et même le domaine spatial bénéficient d'une croissance de 2,3 à 2,5%. Où sont donc les 400 millions de francs promis pour la seule formation professionnelle supérieure, si l'ensemble de la formation professionnelle ne peut croître que de 1,4% ?

Au lieu de remplir le mandat constitutionnel et de traiter formation professionnelle supérieure et formation académique sur un pied d'égalité, le Conseil fédéral accentue l'inégalité de traitement. Et ce aux dépens de la population suisse, avant tout de la jeune génération. Car en définitive, les jeunes sont plus nombreux à choisir la voie de la formation professionnelle que celle de la formation académique. Et le Conseil fédéral oublie aussi que les ressources octroyées à la formation professionnelle supérieure sont un investissement dans l'innovation et la productivité.

Très déçue que le Gouvernement n'ait pour la formation professionnelle que de belles paroles, la plus grande organisation faîtière de l'économie suisse exige du Parlement qu'il procède impérativement à la correction nécessaire dans le message FRI.

**Renseignements complémentaires****Hans-Ulrich Bigler**, directeur, tél. 031 380 14 14, mobile 079 285 47 09**Christine Davatz**, vice-directrice, tél. 031 380 14 14, mobile 079 409 47 74

**Numéro 1** : plus grande organisation faîtière de l'économie suisse,  
l'usam représente 250 associations et quelque 300 000 PME